

Appel ARES - PRD/PFS 2026

Objectifs

- Renforcer les capacités de recherche/Formation et de relais d'une institution partenaire.
 Répondre, par la recherche ou par des formations, à une problématique de développement locale, nationale voire régionale, dépassant les frontières du monde académique.
 Renforcer la recherche fondamentale, orientée et appliquée et les besoins en formation.
 Assurer la diffusion et, le cas échéant, la valorisation des résultats de la recherche ou de la formation

Conditions d'éligibilité

Le projet doit être déposé par une personne membre d'un établissement d'enseignement supérieur (EES) en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et habilitée par celui-ci à coordonner le projet avec, au moins, un ou une partenaire dans un autre EES en FWB et un ou une partenaire d'un établissement d'enseignement supérieur d'un des 18 pays éligibles

Budget

Maximum 350 000 € pour les projets de 3 ans. Maximum 500 000 € pour les projets de 5 ans

Bailleur de fonds

ARES

Propriété intellectuelle

Haute Ecole

Critères de sélection

Qualité scientifique et pédagogique. Pertinence au développement. Qualité de la stratégie d'intervention.

Articulation avec les stratégies locales et autres activités de coopération.

Adéquation de la ventilation budgétaire proposée à la stratégie d'intervention.

Soumission: 13 janvier 2025 Durée : 3 ou 5 ans

Haute Porteur(s):

Mots-clés

(Agronomique) (Arts Appliqués) (Economie) Formation Numérique Paramédicale Pédagogique Recherche Collaborative Santé Sciences sociales Technique

Contacts SynHERA

Cédric BISTER (bister.c@synhera.be)